

AB-123-CD 00

CODE DE LA RUE



PRÉVENTION



À PIED OU AU VOLANT,  
**SENIORS**  
**FAISONS**  
**LE POINT !**



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DES CÔTES D'ARMOR

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE**  
**TOUS RESPONSABLES**





La mobilité est un gage indéniable de la qualité de vie, de la préservation du lien social ainsi que du maintien de l'autonomie. Se déplacer en toute sécurité nécessite cependant d'être prudent et de connaître ses capacités, afin de prévenir les difficultés éventuelles auxquelles nous pourrions être confrontés dans un environnement routier partagé par tous les utilisateurs.

Avec l'âge, nos capacités évoluent, le temps de réaction augmente, la vue et l'ouïe baissent, la prise de décision ralentit, sans que nous en ayons toujours conscience ni que nous sachions comment prendre en compte ces aspects dans nos pratiques de mobilité. Dans un souci de sécurité et de maîtrise, il est donc important que nous fassions régulièrement l'examen de nos aptitudes et que nous révisions nos connaissances.

Avec ce document, j'ai donc souhaité mettre à votre disposition un outil pour vous permettre de tester vos connaissances en matière de sécurité routière et vous aider à trouver des solutions adaptées aux difficultés que vous pourriez éprouver dans vos déplacements.

Vous souhaitant une très bonne lecture,

Yves LE BRETON

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yves Le Breton', written over a large, stylized oval shape.

Préfet des Côtes d'Armor

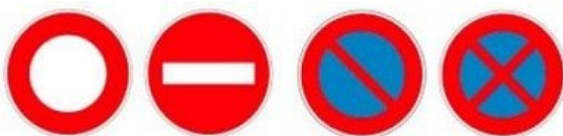
# 1- BILAN DES CONNAISSANCES

## 1-1- La signalisation

Indispensable pour assurer la sécurité des usagers, elle combine le marquage au sol (signalisation horizontale), les panneaux, panonceaux et balises (signalisation verticale) selon une codification nationale (forme, couleur, etc.).



Triangle à bord rouge = Danger



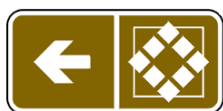
Rond à fond blanc cerclé de rouge = Interdiction



Rond à fond bleu = Obligation



Carré à fond bleu = Indication (parfois assortie d'interdiction)



Panneaux à fond marron (quelle que soit leur forme) = Indication d'un site touristique ou majeur



Panneaux à fond jaune (quelle que soit leur forme) = Signalisation temporaire



Panonceaux d'information (longueur, poids, distance) complémentaires par rapport au panneau.

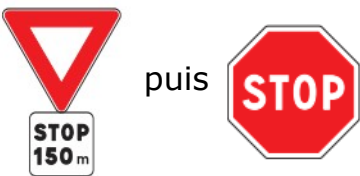
Aux intersections, la règle générale est la priorité à droite. Lorsque ce n'est pas le cas, des panneaux précisent les règles à respecter.



Je cède le passage aux véhicules débouchant de la route à ma droite.



Je suis prioritaire jusqu'à la prochaine intersection sauf indication contraire (comme un panneau annonçant l'étendu).

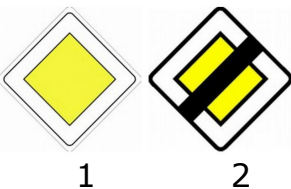


puis

1. signal avancé : Je devrais m'arrêter à l'intersection régie par un stop à 150 mètres.
2. Je m'arrête en appuyant sur le frein (feux stop allumés) ou un pied à terre en 2 roues. Avant de démarrer je contrôle de tous les côtés et je cherche s'il y a quelqu'un.



Je cède le passage à l'intersection.  
Je ne suis pas prioritaire.



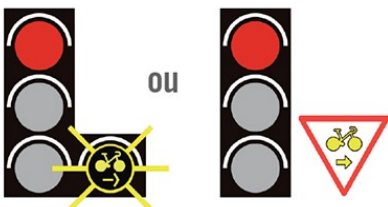
1

2

1. Je suis prioritaire.
2. Fin du caractère prioritaire de la route.



Je ne suis pas prioritaire. Je laisse passer les véhicules engagés sur l'anneau.



ou

Des panneaux ou signaux lumineux permettent aux cyclistes de passer au feu rouge. Dans cet exemple, les cyclistes peuvent tourner à droite, en cédant le passage car ils ne sont pas prioritaires puisque le feu est rouge.

Pour rafraîchir vos connaissances, contactez une auto-école ou consultez un livre de code, format papier ou électronique, et rendez-vous sur <http://www.securite-routiere.gouv.fr>

## Connaissez-vous ces panneaux ?

Panneau	Propositions
a) 	1- stationnement autorisé du 1 au 15 du côté du panneau 2- stationnement interdit du 1 au 15 du côté du panneau 3- stationnement autorisé du côté droit de la route du 1 au 15
b) 	1- attention absence de pont 2- attention risque de chute 3- attention, débouché sur un quai, une berge
c) 	1- interdit à tout véhicule dans ce sens 2- circulation interdite dans les deux sens 3- aire piétonne
d) 	1- autoroute 2- route à accès réglementé 3- route autorisée aux voitures sans permis (voiturettes)
e) 	1- zone de rencontre limitée à 20 km/h 2- zone piétonne 3- interdiction aux motos et poids lourds
f) 	1- rue à sens unique 2- impasse pour tous les usagers de la route 3- impasse avec une sortie accessible aux cyclistes et piétons

Solutions ci-dessous :

Réponses : a-2 ; b-3 ; c-2 ; d-2 ; e-1 ; f-3

## 1-2- Les dépassements

### Quelle distance minimale pour dépasser un cycliste ?

Sous réserve de ne pas gêner les véhicules en sens inverse, il faut laisser au minimum :

1,00 m en agglomération

1,50 m hors agglomération



### Dans quels cas puis-je chevaucher une ligne continue ?

- Pour doubler un cycliste mais seulement si la visibilité est suffisante ;
- Pour éviter un obstacle ou un danger (ex : un objet sur la chaussée) ;
- Pour dépasser un animal ou un cavalier en modérant sa vitesse pour ne pas l'effrayer ;
- Pour contourner un chantier, en respectant la signalétique temporaire.



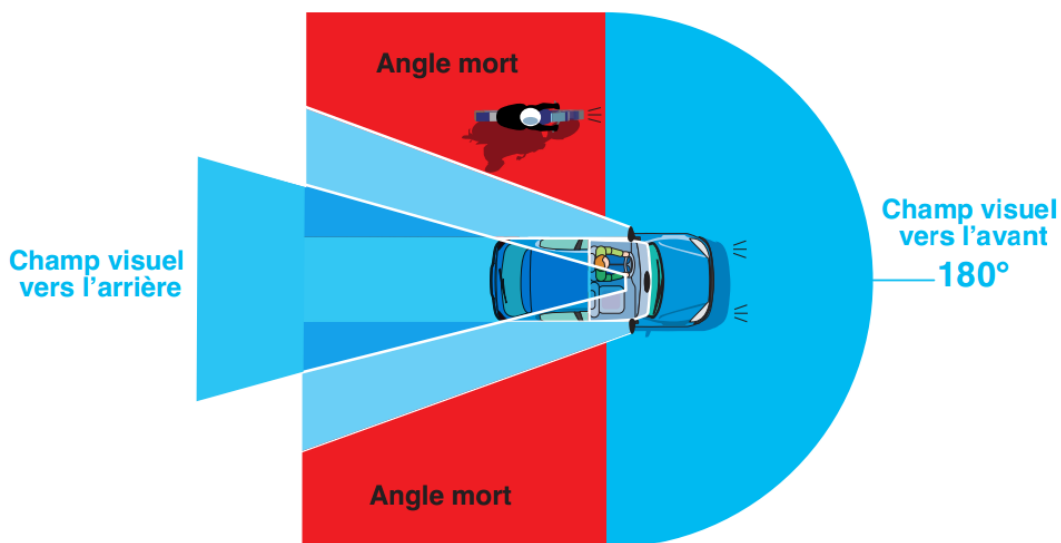
Le chevauchement comme le franchissement de la ligne continue restent interdits lorsqu'il s'agit de dépasser tout autre véhicule même un véhicule lent, un engin, un camion-benne ou un bus.

**Chevaucher** = empiéter sur

**Franchir** = passer entièrement de l'autre côté, avec toutes les roues du véhicule

## 1-3- Les angles morts

Avant de changer de direction, de sortir d'une place de parking ou simplement d'ouvrir sa portière, il faut regarder autour de nous et ne pas se limiter aux rétroviseurs à cause des angles morts.

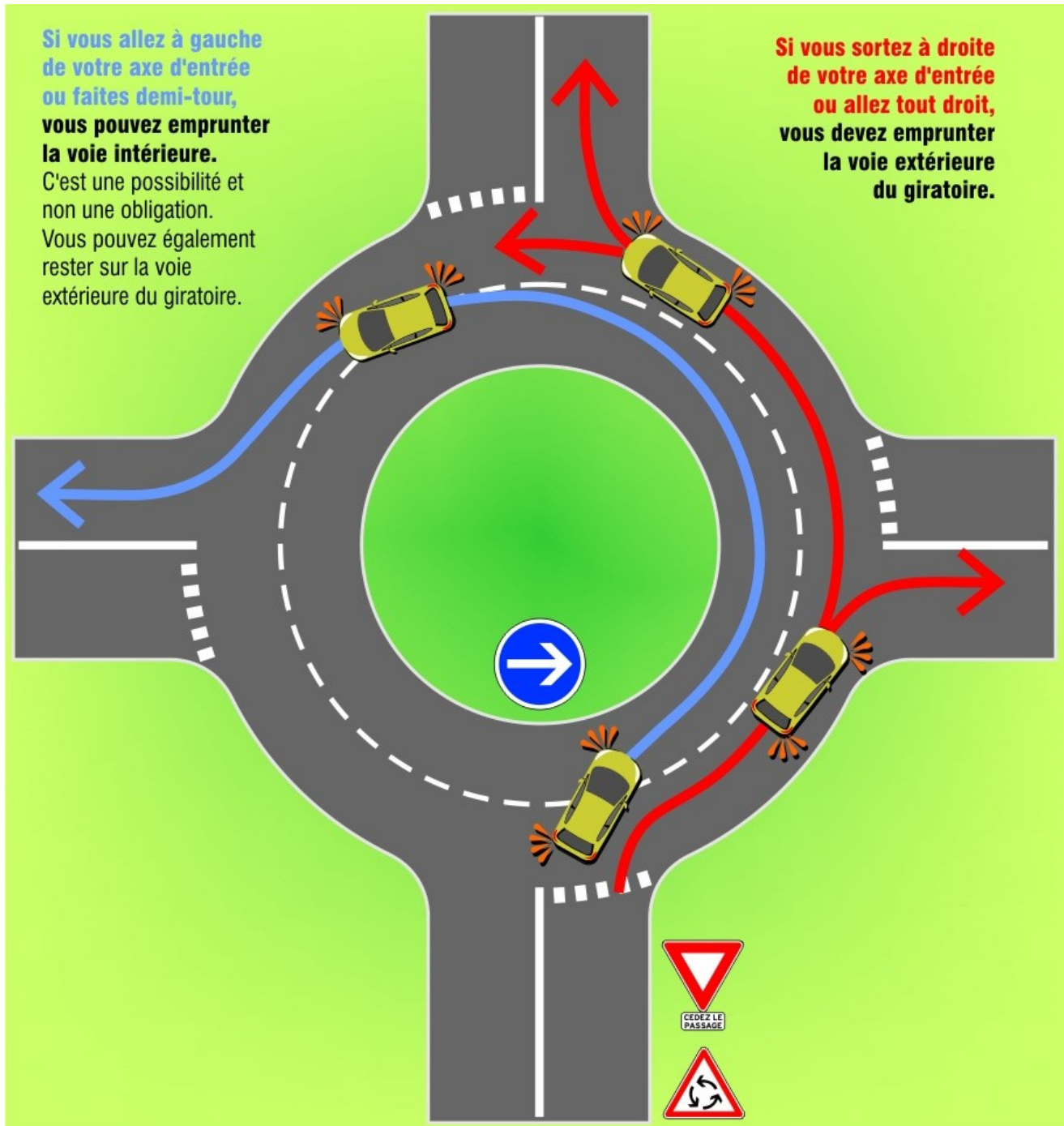


## 1-4- Les carrefours à sens giratoires

**Respecter les règles de priorités** : ceux qui sont dans l'anneau sont prioritaires et ceux qui arrivent doivent leur céder le passage.

**Bien se placer** : dans le doute, restez à droite avant de vous insérer et pour faire le tour du giratoire, jusqu'à trouver votre chemin.
















**Utiliser le clignotant** ne donne aucune priorité mais informe de nos intentions, il faut donc s'insérer dans la circulation avec prudence (angles morts) et courtoisie.





# 1-5- Les limitations de vitesse

Voitures et deux-roues motorisés de plus de 50 cm<sup>3</sup>

	CONDITIONS NORMALES DE CIRCULATION	PAR TEMPS DE PLUIE OU AUTRES PRÉCIPITATIONS	VISIBILITÉ INFÉRIEURE À 50 M
<b>Autoroute</b> 			
<b>Autoroute urbaine et route à deux chaussées séparées par un terre-plein central</b>			
<b>Autres routes</b> 			
<b>Agglomération</b> 			

## Tenir compte des « jeunes conducteurs »

Pendant les trois premières années qui suivent l'obtention du permis probatoire, le « jeune conducteur » est soumis à des restrictions de vitesse (110 km/h sur autoroute, 100 km/h sur route à chaussées séparées par un terre plein central et 80 km/h sur autres routes).

Prenez en compte son allure et redoublez de vigilance du fait de son manque d'expérience.



## 2- BILAN DE CONFIANCE

### 2-1- Piétons

**Circulez sur le trottoir** et, en l'absence de trottoir, marchez sur l'accotement face à la circulation, en file indienne (1 personne de front). Si vous faites partie d'un groupe qui marche 2 par 2, vous devez circuler à droite dans le sens de la circulation. Ce n'est pas le nombre de marcheurs mais l'emprise du groupe sur la chaussée qui compte.

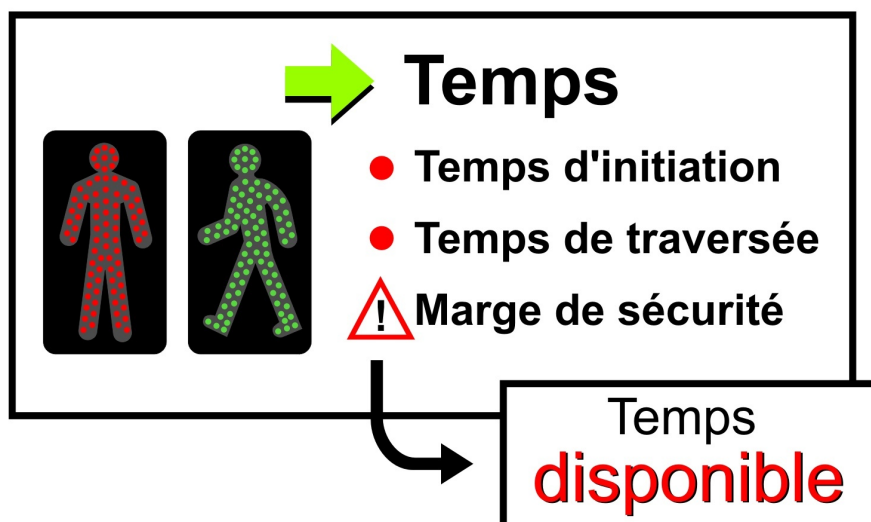
**Soyez visible** : Portez des vêtements de couleur claire ou munis de bandes réfléchissantes ; établissez un contact visuel avec les conducteurs avant de traverser et signalez d'un geste votre intention avant de vous engager.

**Traversez** sur un passage piétons, dont l'utilisation est obligatoire si il est à moins de 50 mètres de vous (R412-37 du Code de la route).

**Anticipez** les comportements du conducteur suppose de communiquer (signe de la main, clignotant) et de comprendre les autres usagers. **Prenez le temps d'établir un contact visuel** avec les autres usagers avant de vous engager sur la chaussée et vérifiez que l'utilisateur ralentit pour vous laisser passer.

Cet effort implique la mémoire à court terme et la capacité à mobiliser son attention sur plusieurs sujets.

1. Regarder.
2. Analyser.
3. Signaler.
4. Contrôler.
5. Agir.



### 2-2- Personnes à mobilité réduite

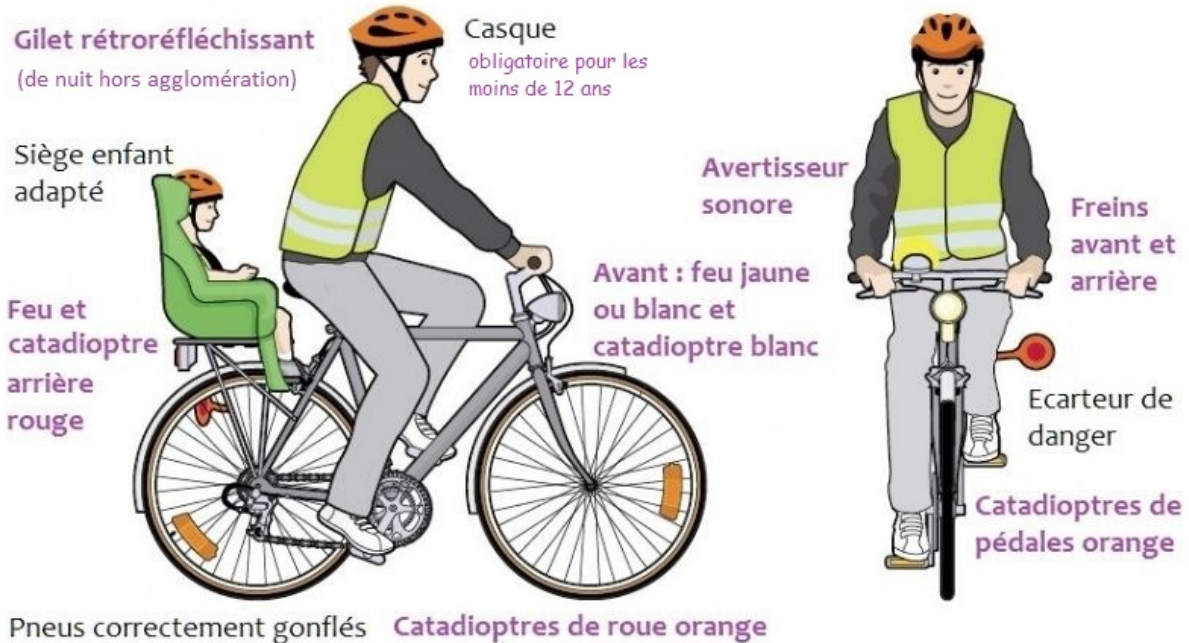
Une personne se déplaçant en chaise roulante ou avec des objets encombrants (vélo à la main, poussette, etc.) peut circuler sur la chaussée dans le sens de la marche (R412-35 et -36 du Code de la route).

## 2-3- Cyclistes

### Équipements obligatoires

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**

**Circuler à vélo** ➡ Equipements obligatoires  
Equipements recommandés



### Recommandations

- **Soyez visible** : portez des vêtements clairs ; le gilet de haute visibilité est obligatoire la nuit hors agglomération.
- **Entretenez** votre vélo (freins, lumières, pneus, sonnette).
- **Respectez le code de la route** : utilisez les voies cyclables, arrêtez-vous au Stop, signalez vos changements de direction.
- **Roulez l'un derrière l'autre**, placez les enfants devant pour les voir évoluer.

**Les enfants de moins de huit ans sont autorisés à circuler à vélo sur les trottoirs**, à condition qu'ils roulent au pas et ne gênent pas les piétons (Article R412-34 du Code de la route)

**Le casque est obligatoire jusqu'à 12 ans**, pour les conducteurs et passagers de vélo. Fortement recommandé au-delà de cet âge.



L'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) bénéficie d'une aide financière de l'État, renseignez-vous au préalable.

## 2-4- Cyclomotoristes et motards

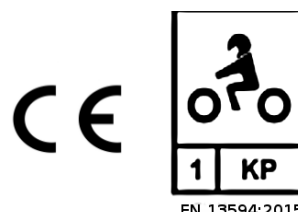
### Équipements obligatoires



**Le port du casque :** 54 % des blessés de deux roues motorisés sont victimes de lésions encéphaliques.

#### Les gants :

Passagers et conducteurs de scooters, de motos, tricycles et quadricycles à moteur et les cyclomoteurs sont concernés



Norme : EN 13594, dont il existe 2 niveaux de protection.

La veste manche longue, le pantalon, les chaussures fermées et le gilet airbag, qui protège les parties vitales du corps que sont l'ensemble tronc/thorax/abdomen, sont conseillés.

### Recommandations

- 1. Vérifiez la carrosserie et les équipements de sécurité,** contrôle du PFFN : Pneumatiques, Freins, Feux, Niveaux.
- 2. Apposez une plaque aux normes :** à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017, uniformisation de la taille de la plaque d'immatriculation (format 21 cm x 13 cm) à tous les 2RM, 3RM et quadricycles non carrossés en circulation.
- 3. Soyez assuré.**
- 4. Respectez le code de la route.**
- 5. Insérez-vous dans la circulation sans slalomer.** Remonter une file de voitures nécessite de nombreuses aptitudes à la conduite et un comportement responsable mais n'est autorisé que dans certains départements, renseignez-vous.
- 6. Positionnez-vous** pour être visible des autres usagers en évitant les angles morts.



## 3- BILAN DES APTITUDES

La conduite est une activité complexe qui nécessite des capacités perceptives, motrices et cognitives pour agir de façon adaptée à toute situation.

### 3-1- Percevoir

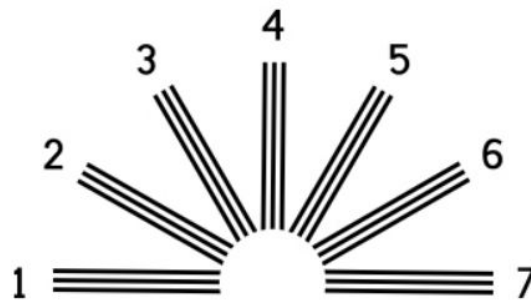
Plus de 80 % des messages parviennent par voie visuelle. L'exécution du travail et la perception de l'environnement se font sous le contrôle de la vue.

#### BIEN VOIR

**Testez-votre vue** (en gardant vos lunettes le cas échéant)

**a.** Cachez l'œil gauche et vérifiez que sur le schéma, chaque trait est net et de la même intensité noire.

**b.** Recommencez en cachant l'œil droit.

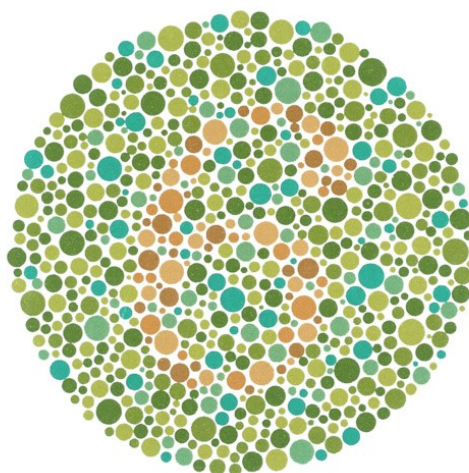


**c.** Distinguez-vous les contours aussi nets sur les fonds rouge et vert ?

X

X

**e.** Quel chiffre se cache dans cette image ?

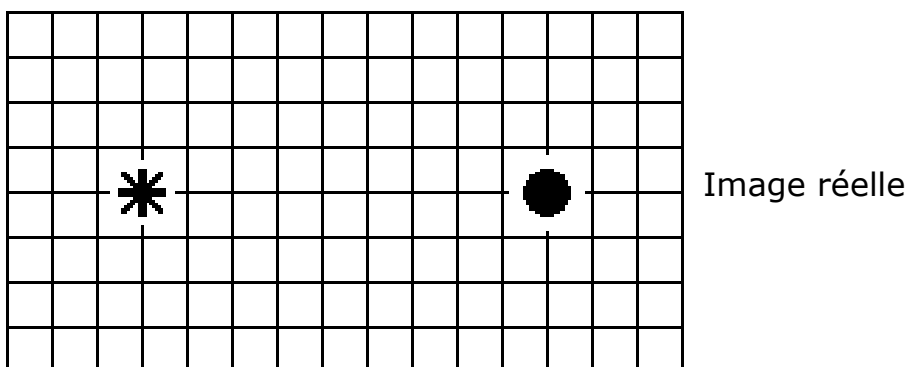


## LA TACHE AVEUGLE

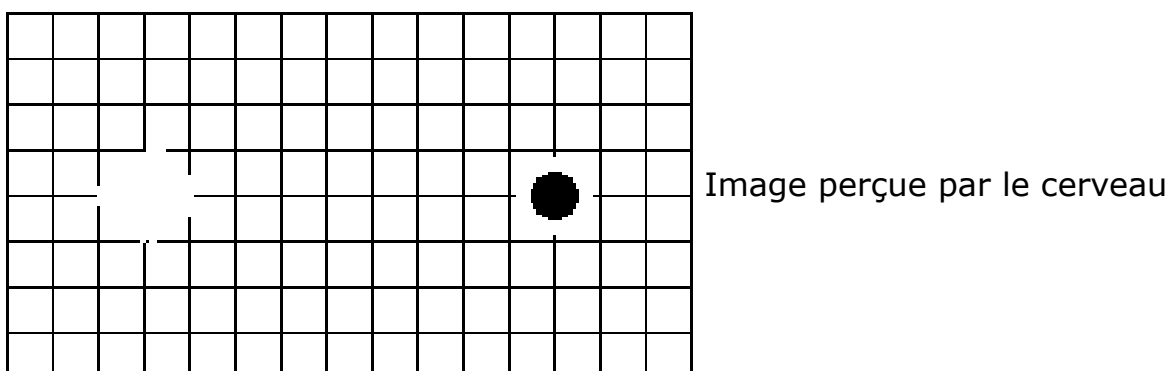
Certains conducteurs après un accident déclarent : « je n'ai rien vu ». Sans mauvaise foi, ils sont victimes du syndrome de la tache aveugle (tache de Mariotte).

### A l'aide de la page ci-contre, faites le test !

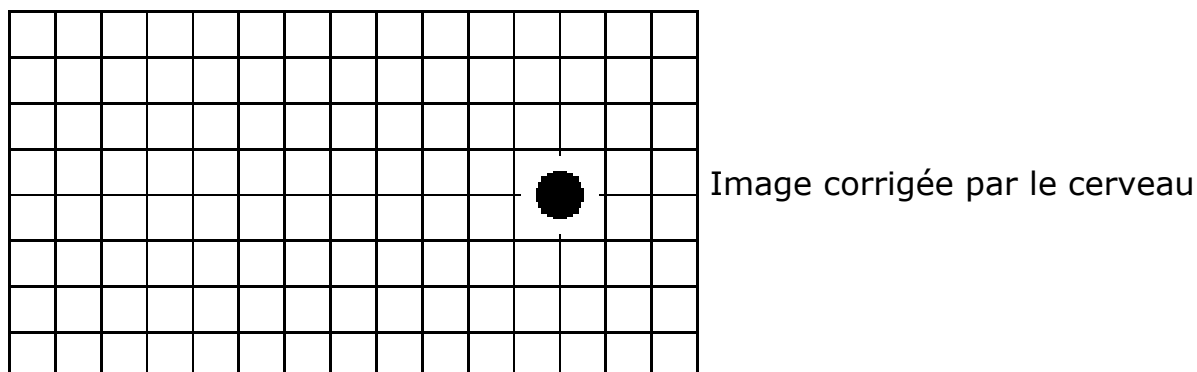
Fermez l'œil droit et fixez le rond avec l'œil gauche en tenant le livret à bout de bras, dessin à l'horizontale. Approchez et éloignez le dessin de votre visage plusieurs fois.



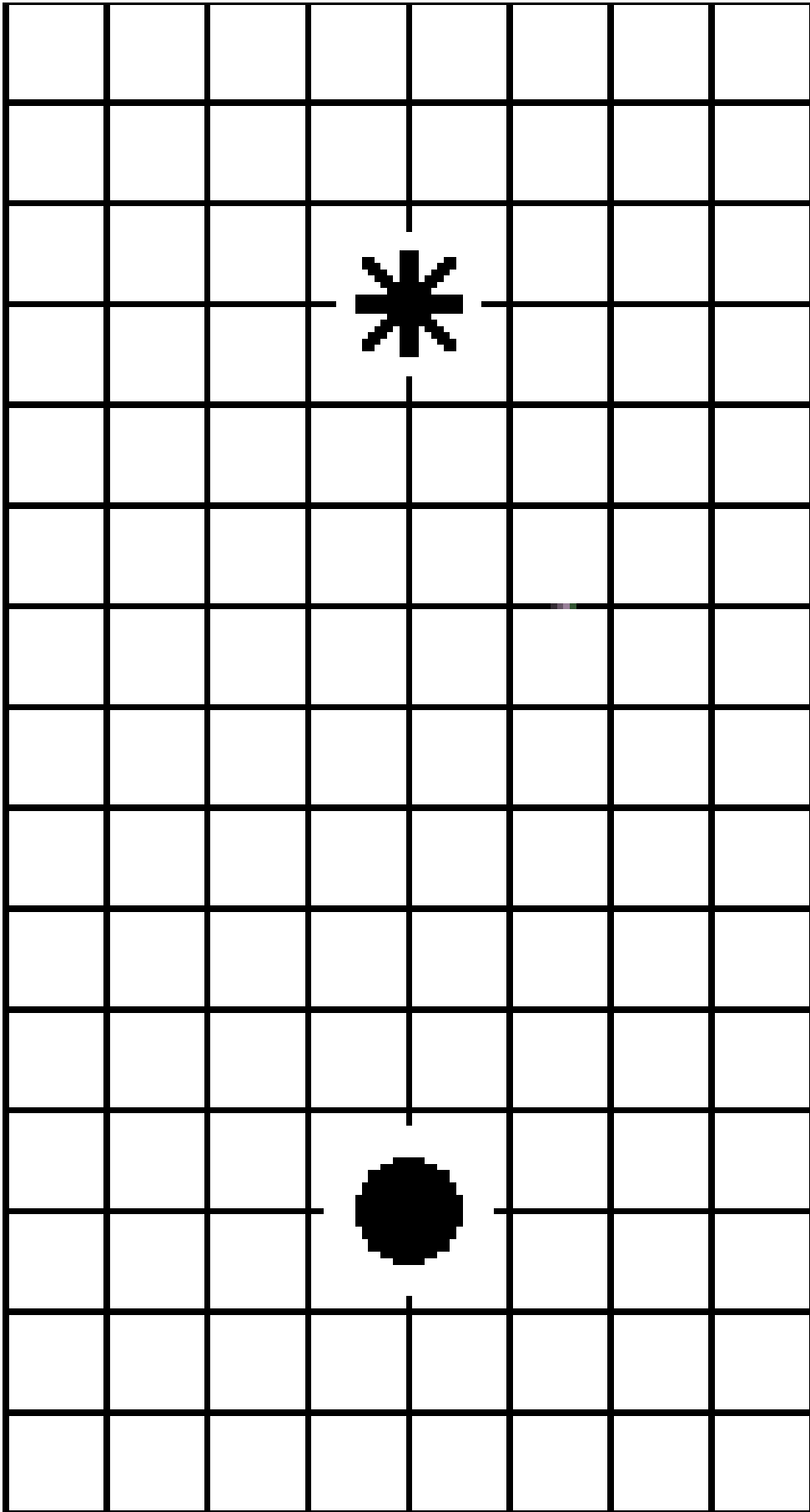
**Résultat :** à une certaine distance, l'étoile peut disparaître, elle est alors située juste sur votre tache aveugle.



**Explication :** Pour combler l'emplacement de l'étoile manquante, votre cerveau reconstitue la grille en recopiant l'environnement.



Dans le syndrome de la tache aveugle, un danger peut être « gommé » par le cerveau. **Pour y remédier, faites plusieurs contrôles visuels avant de manœuvrer.**




**Si l'un de ces tests vous pose problème, consultez un professionnel.**

## ÊTRE VU DES AUTRES USAGERS

- **Les feux de position ou « veilleuses »** portent sur une courte distance et n'offrent pas un éclairage suffisant pour le conducteur. Leur usage est autorisé uniquement **en agglomération et si la visibilité est au moins égale à 150 mètres**.
- **Les feux de croisement ou « codes » offrent un confort et sont à privilégier au quotidien**, néanmoins ils peuvent s'avérer insuffisants en cas de visibilité réduite.
- **Les feux de route ou « plein phares » sont réservés aux routes non éclairées, en l'absence d'usager** car ils sont très éblouissants. Les « appels de phare » sont réservés à avertir d'un danger imminent.
- **En cas d'intempéries, les feux de brouillard ou "anti-brouillard" avant aident les conducteurs en complément des feux de croisement.**

**Attention les feux anti-brouillard arrière sont très éblouissants et sont interdits en cas de pluie.** Leur usage doit se limiter aux fortes chutes de neige, à la présence de brouillard ou d'épaisses fumées, réduisant la visibilité, pour signaler votre présence et éviter un carambolage. Pensez à les couper lorsque vous êtes suivis par un autre usager afin de ne pas l'éblouir.

- **L'usage du clignotant** est obligatoire pour indiquer ses changements de direction.

Association Prévention Routière	FEUX DE POSITION	FEUX DE CROISEMENT	FEUX DE ROUTE	FEUX DE BROUILLARD AVANT	FEUX DE BROUILLARD ARRIÈRE
* Route étroite et sinueuse ** En cas de forte pluie					
<b>VILLE ÉCLAIRÉE</b>	✓	OU ✓			
<b>VILLE NON ÉCLAIRÉE</b>		✓	OU ✓		
<b>CHAUSSÉE ÉCLAIRÉE (HORS AGGLOMÉRATION)</b>		✓			
<b>CHAUSSÉE NON ÉCLAIRÉE</b>		✓	OU ✓	✓ *	
<b>PLUIE</b>		✓		✓ **	
<b>BROUILLARD</b>		✓		✓	✓
<b>NEIGE</b>		✓		✓	✓

*Illustration de l'association prévention routière (APR)*



## 3-2- Analyser

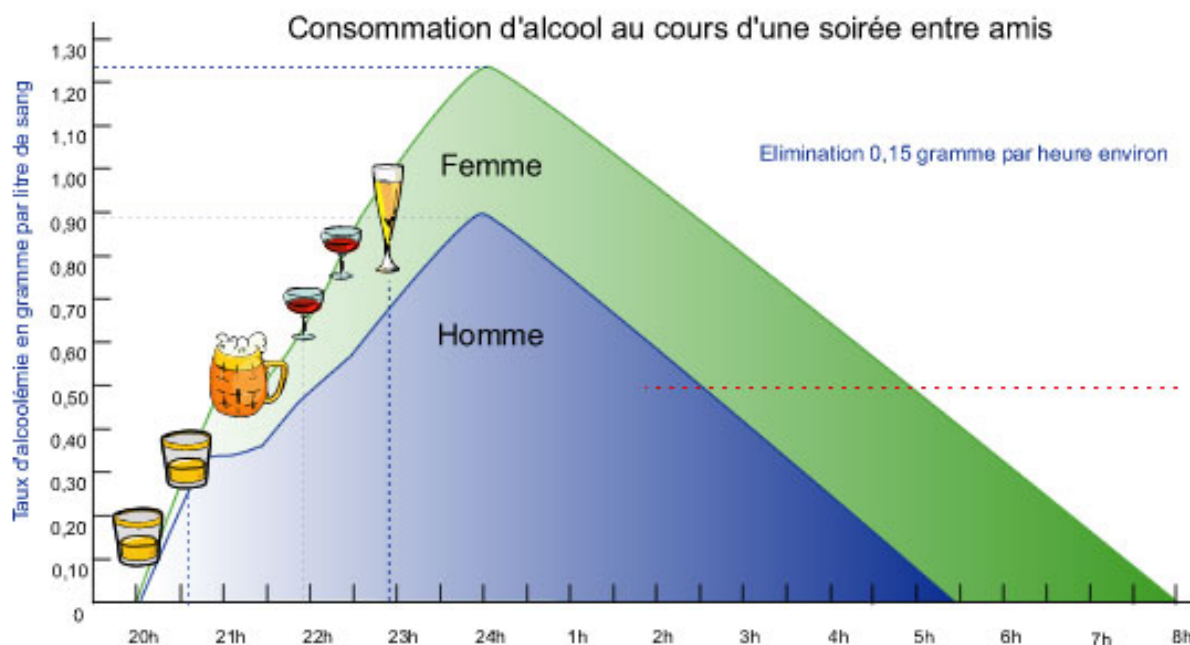
L'analyse peut être altérée par notre état émotionnel et physique, notamment après la prise de médicaments, d'alcool et/ou de drogue, même plusieurs heures ou jour après la consommation ainsi que par les distracteurs.

### ALCOOL : attention aux doses et aux idées reçues

Considérant que le service d'une « dose maison » varie selon chacun, les calculs s'appuient toujours sur les « doses bar » équivalentes à 10 grammes d'alcool pur, comme illustré ci-dessous.



Le pic d'alcoolémie est atteint 30 minutes à 1 heure après le dernier verre, ensuite l'élimination se fait lentement, en fonction du poids et du sexe. L'exemple ci-dessous présente une moyenne après 6 consommations de « doses bar » de 20h à 23h : le conducteur peut reprendre le volant après 3 h du matin, la conductrice après 5 h du matin !



L'imprégnation alcoolique peut être avérée même si le sujet indique ne pas la ressentir.

En France, il est interdit de conduire avec une alcoolémie supérieure ou égale à 0,5 g d'alcool par litre de sang soit 0,25 mg d'alcool par litre d'air expiré (0,2 g/l pour les permis probatoires).

## LES DROGUES : cannabis, cocaïne, amphétamines, héroïne, opiacés, etc.

**Chaque substance a des effets sur l'organisme, il n'y a pas de consommation anodine.**

La conduite sous l'emprise de stupéfiant(s) est un délit, quelle que soit la quantité absorbée. Or, même si les effets ne se font plus sentir, les produits restent présents et détectables dans l'organisme plusieurs jours. En cas de test positif, vous encourez un retrait de 6 points sur votre permis, une amende et une peine de prison.

Avec du cannabis, le risque d'être responsable d'un accident mortel est multiplié par 2, et associé à de l'alcool ce risque est multiplié par 14.

**En cas d'accident responsable en état d'ivresse ou sous l'emprise de stupéfiants, vous devrez assumer les conséquences financières** (frais de réparation des véhicules, de soins et de justice). Le conducteur verra, en outre, sa prime d'assurance majorée, voire son contrat d'assurance résilié.

## MÉDICAMENTS : attention aux effets secondaires

Tout comme l'alcool et les drogues, **certains médicaments peuvent altérer nos facultés pour conduire**, y compris ceux délivrés sans ordonnance.

Soyez vigilant sur la compatibilité de la conduite et la prise de médicaments en vous référant aux pictogrammes ci-dessous. En cas de doute, **parlez-en à votre pharmacien pour adapter les horaires de votre traitement.**

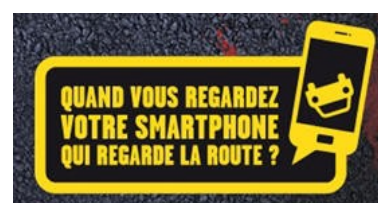


## DISTRACTEURS : pas de téléphone sur la route

L'usage d'un téléphone tenu en main ainsi que le port à l'oreille, par le conducteur d'un véhicule en circulation, de tout dispositif susceptible d'émettre du son, à l'exception des appareils électroniques correcteurs de surdit , sont interdits.

Au-delà des appels, tout usage d'un téléphone représente un réel danger en conduisant car il détourne votre regard et votre concentration de l'activité de conduite. Même les mains libres avec le système Bluetooth, votre esprit est capté par la conversation, vous perdez en capacité d'analyse de l'environnement, en anticipation et en réflexe.

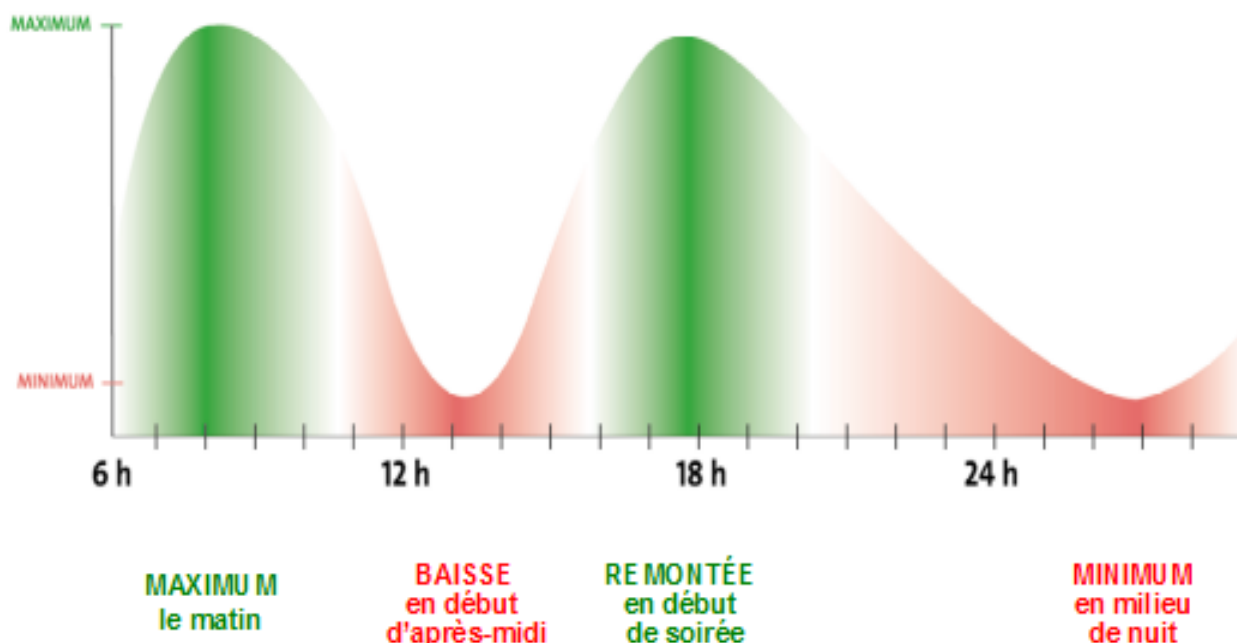
**Le meilleur moyen de ne pas être tenté, c'est de couper le son et de ranger l'appareil hors de portée : un appel peut toujours attendre.**



### 3-3- Décider

Nous devons admettre que les aptitudes visuelles, cognitives et motrices diminuent avec l'âge, ce qui peut accroître le risque d'accident. Les recommandations suivantes peuvent réduire ces risques :

1. **Identifier vos problèmes de santé** (vue, réflexes, mobilité) : l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), préconise 30 minutes de marche par jour pour se maintenir en forme mais naturellement au cours de la journée notre vigilance baisse alors il est nécessaire d'adapter vos horaires.



2. **Identifier les contextes qui vous posent difficulté** : changement de voie, insertion sur voie rapide, dépassement d'un véhicule, changement de direction à gauche à une intersection, conduite de nuit ou par intempéries (pluie, vent, verglas, neige), conduite dans la circulation dense, franchissement d'un giratoire.
3. **Identifier les problèmes liés à la signalisation** : confusion, méconnaissance.
4. **Préparer vos trajets pour des déplacements plus sereins** : consulter les prévisions de circulation, de travaux (Bison Futé) et de météorologie (Météo France) pour adapter vos horaires et planifier des pauses toutes les deux heures.  
Préparer les trajets en pensant aux alternatives à la voiture individuelle (transports collectifs, covoiturage, ...). Contacter les services sociaux départementaux et régionaux pour connaître les moyens de transport en commun et les aides dans votre région.

**N'hésitez pas à en parler avec votre entourage et votre médecin** d'autant qu'à certains moments de la journée, au-delà de tout ça, nous avons des baisses naturelles de vigilance. Aux premiers signes : arrêtez-vous pour faire une pause ou laisser le volant.

### 3-4- Agir en toute sécurité

**S**e concentrer sur la tâche de la conduite ► il est interdit d'utiliser le téléphone, de porter des oreillettes ou un kit main libre, même à vélo.

**E**tre attentif aux autres usagers ► Anticipez sur vos intentions et ne pas faire aux autres ce que vous ne voudriez pas subir, rester courtois.

**C**onnaître ses capacités et ses limites ► Adaptez vos trajets pour contourner les difficultés, évitez les heures de pointe et les jours de grands départs.

**U**tiliser les feux pour être visible sans éblouir ► Modulez l'usage des anti-brouillard et des feux de route.

**R**especter les distances de sécurité ► Utilisez les repères pour conserver un écart permettant de vous arrêter en cas d'urgence.

**I**nter-agir avec les autres ► Le clignotant est obligatoire pour indiquer les changements de direction et permettre une circulation fluide.

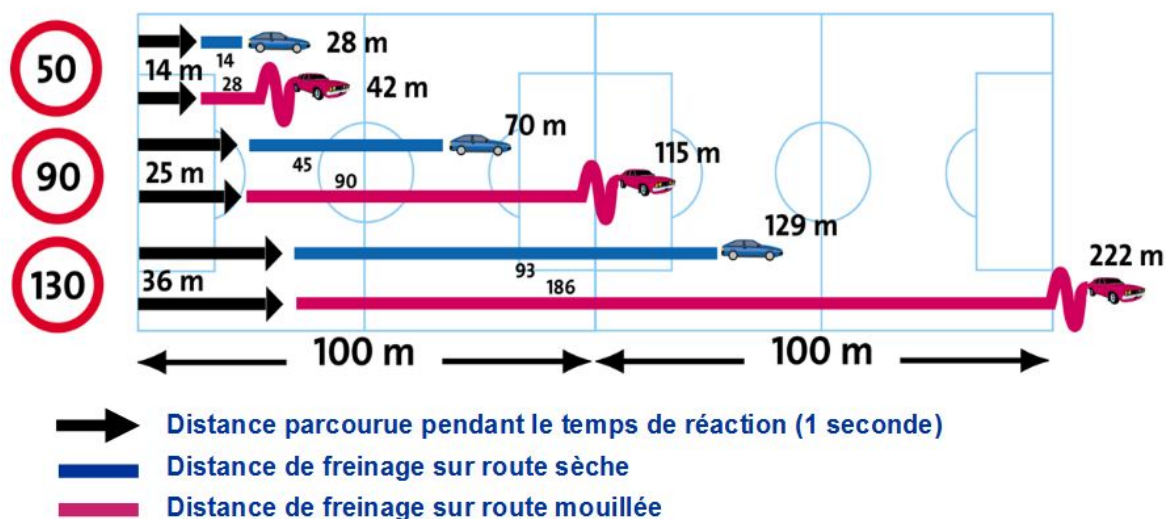
**T**enir compte de la signalisation et des aléas ► Un trajet connu n'est pas exempt de surprises, il faut l'accepter.

**E**ntretenir sa forme et son véhicule ► Le conducteur et son véhicule doivent être régulièrement révisés, dès les premiers signes de fatigue, la pause s'impose.

### UN TRAIT = DANGER ... DEUX TRAITS = SÉCURITÉ !

La distance de sécurité minimale peut s'estimer en comptant deux secondes entre l'instant où le véhicule précédent passe devant un repère (arbre, panneau) et l'instant où vous passez devant ce même repère.

Sur autoroute, la ligne discontinue à droite constitue un repère : il est recommandé de laisser au moins deux bandes entre deux véhicules.



## 3-5- En cas d'accident

**1. Allumez vos feux de détresse** (warning) en toutes circonstances (de jour comme de nuit).

**2. Portez votre gilet de haute visibilité avant de sortir du véhicule.**

**3. Installez le triangle de pré-signalisation à une distance de 30 mètres environ**, ou au-delà si nécessaire, du véhicule ou de l'obstacle à signaler pour qu'il soit visible des usagers sur votre voie de circulation.

L'obligation de mise en place du triangle ne s'applique pas lorsque cette action constitue une mise en danger manifeste de la vie du conducteur. Afin de ne pas exposer un piéton face aux usagers à grande vitesse et que le triangle ne s'envole pas pour se transformer en projectile, la pose du triangle est DÉCONSEILLÉE sur autoroute et voie rapide, si vous êtes immobilisé sur la bande d'arrêt d'urgence.

**4. Mettez-vous l'abri** derrière les glissières de sécurité ou sur un talus **et prévenez les secours.**

Il est interdit à un piéton de circuler sur une autoroute et une voie rapide. Restez derrière les barrières de sécurité dans l'attente des secours.





# Numéros d'urgence



**Protéger :** baliser avant et après le lieu de l'accident.

**Alerter :** avec maximum de précisions sur le lieu de l'accident.

**Secourir :** rester près des blessés sans les déplacer ; les couvrir.

**SAMU : 15** 

**Pompiers : 18** 

**Police ou gendarmerie : 17**   



**N° unique européen : 112** 

Illustration <http://mairie-lesmesneux.fr>

## 4- PRÉPARER SES DÉPLACEMENTS

Se déplacer d'un point à un autre implique un peu de préparation.

### 4-1- État du véhicule

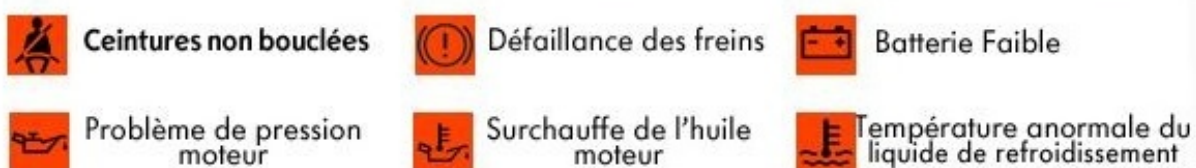
#### Témoins de signalisation = fonctionnement des équipements



#### Témoins d'alerte = anomalie détectée, à traiter rapidement



#### Témoins d'alarme = arrêtez-vous en sécurité dès que possible



**Vérifiez les niveaux** d'huile, de liquide de refroidissement, de frein et liquide de nettoyage pour le pare-brise.

**Vérifiez l'état** des essuie-glaces, des pneumatiques, des éclairages et des freins.



La pression des pneus doit être contrôlée au moins une fois par mois. La pression recommandée est souvent indiquée à l'intérieur de la portière du conducteur ou la trappe à carburant. Le respect de cette pression optimise la tenue de route, la consommation de carburant et l'usure des pneus.

## 4-2- Ceinture et siège-enfant



Chaque siège ne peut être occupé que par une seule personne. La ceinture doit être tendue et non vrillée.

Il est interdit de transporter un enfant de moins de 10 ans aux places avant, sauf s'il y a impossibilité de procéder autrement (voiture commerciale) ou s'il est installé dos à la route dans un siège bébé prévu à cet effet. Dans ce dernier cas, l'airbag passager doit être désactivé.

**Le siège enfant**, pour les moins de 10 ans, doit être adapté à l'âge, la morphologie et le poids selon 5 groupes d'après les normes en vigueur :

- **Groupe 0, de la naissance à 10 kg et 0+ jusqu'à 13 kg**: placé dos à la route à l'avant ou à l'arrière de la voiture.
- **Groupe 1, de 9 kg à 18 kg** : L'enfant est assis dans un siège doté d'un harnais (siège-baquet) ou dans un siège avec tablette de protection (siège à réceptacle) susceptible de se fixer aux deux points d'ancrage de la ceinture médiane.
- **Groupe 2 (15 à 25 kg) et groupe 3 (22 à 36 kg)** : L'enfant est assis dans un siège ou sur un coussin rehausseur à l'arrière.

□ **Animaux domestiques** : il est recommandé de les placer dans des cages de transport dans le coffre ou retenus par la ceinture de sécurité sur la banquette arrière, avec un filet ou grillage les séparant du conducteur.

**Au cours d'un choc à 50 km/h**, la poussée est telle, qu'un enfant ou un animal de **20 kg se transforme en un projectile d'une demi-tonne** s'il n'est pas maintenu par un système de sécurité adapté ! **L'impact équivaut à une chute du 4ème étage.**

## 4-3- Chargement

**Dégagez la plage arrière pour la visibilité.** Ne conservez que l'indispensable car, en cas d'accident, chaque objet dans l'habitacle devient un projectile.

**Organisez le chargement** (coffre, barre de toit, remorque) pour stabiliser les objets, éviter les chutes ou le déséquilibre du véhicule : **plus le véhicule est alourdi, plus la distance de freinage est grande et les accélérations moins bonnes.** Augmentez les distances de sécurité et anticipez toute manœuvre dangereuse.

Le chargement ne doit pas dépasser :

- à l'aplomb avant ;
- de 3m à l'arrière du véhicule ;
- et 2,55m de large.





**BIEN VIEILLIR**

**BIEN CONDUIRE**

**BIEN SE DÉPLACER**

